

Proclamation des résultats de l'élection du Président de la République

Le 10 mai, après avoir procédé aux opérations de recensement et de contrôle qui lui incombent, rectifié des erreurs matérielles et annulé les suffrages émis dans des bureaux de vote où s'étaient produites des irrégularités le justifiant, le Conseil constitutionnel a proclamé : les résultats de l'élection du Président de la République.

LA DÉCISION

DÉCISION

Décision n° 2012-154 PDR du 10 mai 2012

COMMUNIQUÉ 10 mai 2012

Décision n° 2012-154 PDR du 10 mai 2012 - Communiqué de presse

À LIRE AUSSI

[Proclamation des résultats - Dossier de presse](#)

Pdf158.04 Ko